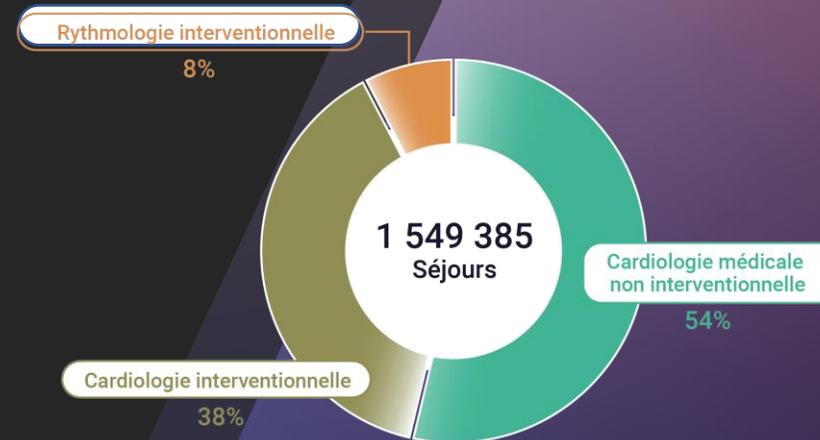


Chiffres-Clés

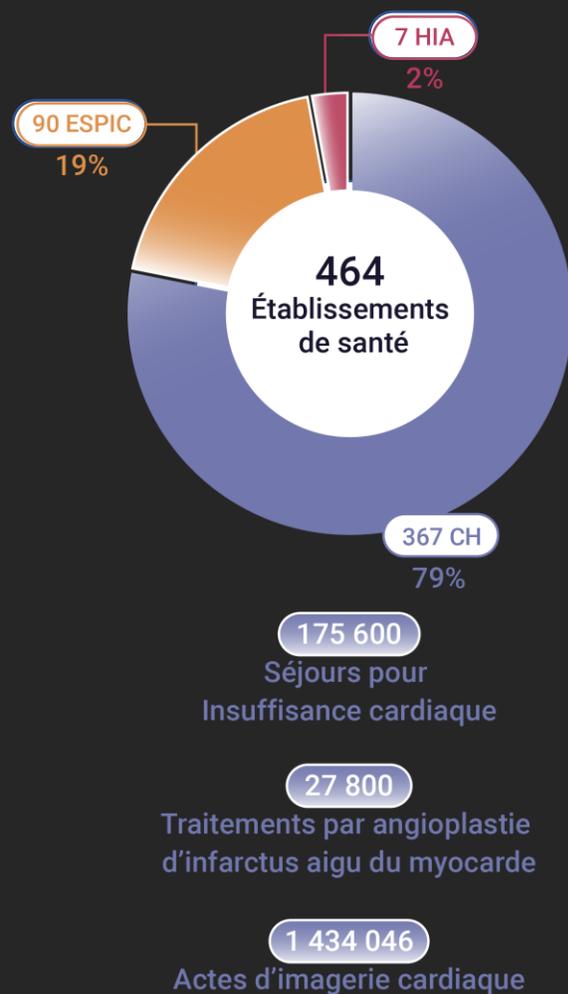
Des besoins en hausse continue face à un hôpital public en crise et à une pénurie de cardiologues hospitaliers

- Les besoins de prise en charge des pathologies cardiovasculaires ne cessent de progresser et se reflètent dans le taux de croissance annuel des séjours de cardiologie, de l'ordre de 3% par an entre 2009 et 2019 : 1 549 385 hospitalisations sont désormais réalisées chaque année en cardiologie.
- Avec une progression moyenne des effectifs de 1% par an, les 7460 cardiologues en activité (6319 en activité régulière au 1^{er} janvier 2022) ont de plus en plus de mal à répondre à cette demande croissante. Au CNCH, 38,3% des postes de PH à temps plein et 51,2% des temps partiels étaient vacants en 2019.



Répartition des séjours de cardiologie par type d'activité (PMSI, 2019)

Le CNCH, le 1^{er} acteur de la cardiologie hospitalière



423 services de cardiologie

 **761 408 séjours** : 47% de l'activité nationale
911 PH
 **9 000 lits**



150 USIC

 **127 631 RUM** : 44% de l'activité nationale
 **1 325 lits**

87 plateaux de cardiologie interventionnelle

 **196 900 actes** : 1/3 de l'activité nationale

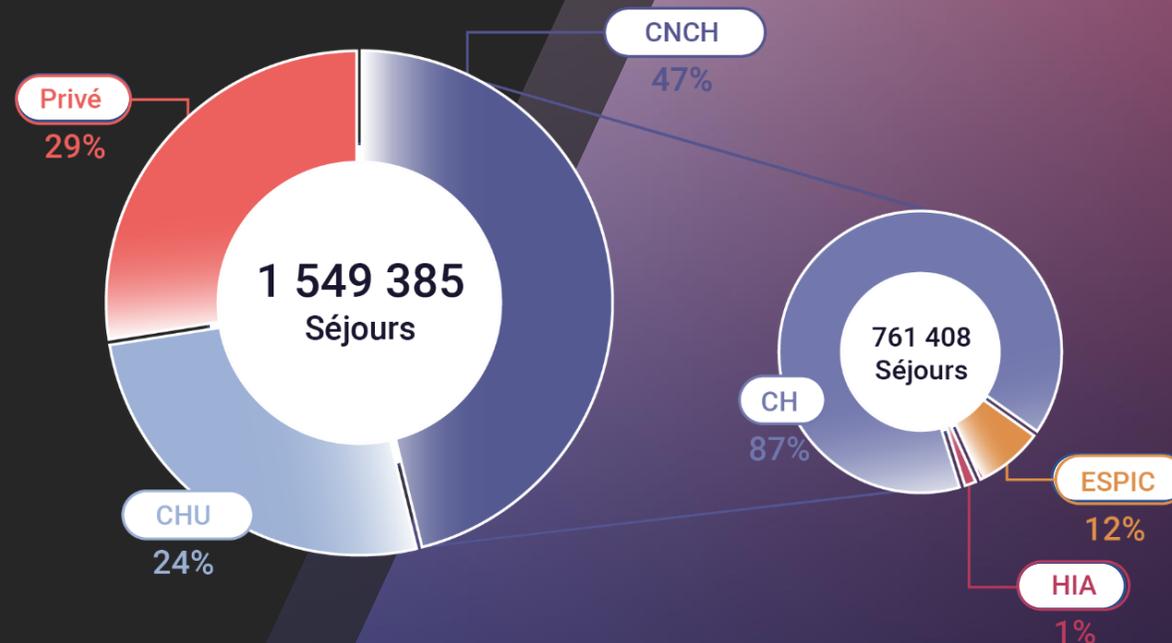
74 plateaux autorisés en rythmologie interventionnelle

 **51 118 actes** : 29% de l'activité nationale

103 services de soins médicaux et de réadaptation cardiovasculaires

 **650 609 journées** : 39% de l'activité nationale
 **2 395 lits**

- Avec 464 centres de cardiologie et réadaptation cardiovasculaire, le CNCH constitue le premier offreur de soins de la cardiologie hospitalière. Il couvre près de la moitié de l'activité nationale, avec 47% des séjours en cardiologie. 911 praticiens hospitaliers (PH) aidés d'assistants, attachés et d'internes se répartissent cette activité et la réalisation de la permanence des soins.
- Majoritaire dans toutes les régions françaises à l'exception de l'Occitanie, il est un acteur essentiel du maillage territorial ce qui se reflète dans sa participation à la prise en charge des urgences cardiologiques : il prend en charge 70% des 600 000 séjours de cardiologie issus des urgences.



Répartition des séjours hospitaliers en cardiologie par statut d'établissement (PMSI, 2019)

+

VERSION INTEGRALE